



Coup d'œil sur l'histoire des bibliothèques de Bucarest

FLORIN ROTARU

Bibliothèque Métropolitaine de Bucarest
florinrotaru@bmms.ro

Florin Rotaru, licencié en philosophie et docteur en histoire de l'université de Bucarest, a consacré sa thèse à l'histoire du livre bucarestois de 1582 à 1859. Actuellement directeur général de la bibliothèque métropolitaine de Bucarest, il a été ministre secrétaire d'État de Roumanie à la Culture et aux Cultes en 2001-2003 et sénateur en 2003-2004. À ce titre, il a rédigé plusieurs lois fondamentales, dont celle sur les bibliothèques de 2002. Expert en livre ancien, il a publié plusieurs ouvrages bibliographiques et de nombreux articles dans des revues spécialisées. Il a également été élu en 1997 président de l'Association des bibliothécaires et documentalistes de Roumanie.

L'histoire des bibliothèques roumaines n'a jamais été écrite. Cette lacune est désormais évidente dans la mentalité collective : elle entretient une image neutre, grise, de l'institution et de la profession.

Héritage latin et invasions barbares

La première raison est à chercher dans l'absence de documents écrits. En outre, les Roumains eux-mêmes ont fait preuve d'une naïveté contradictoire : pendant plusieurs siècles, ils ont cru que leur patronyme et leur langue étaient des témoignages suffisants de leur latinité et antiquité. Quand Victor Hugo a découvert la signification de leur patronyme, personne n'a été étonné : « *La Roumanie ! Oui, je m'imagine très bien : un drapeau qui a Rome au milieu et des rayons tout autour.* »

Mais leur consternation et leur désillusion datent du XIX^e siècle et elles sont ressenties jusqu'à aujourd'hui. C'est à ce moment-là qu'ils ont appris que ni les Italiens ni les Français n'étaient convaincus que les Roumains fussent les héritiers de Rome, que dans les écoles occidentales la latinité orientale n'était pas étudiée ou que les encyclopédies étaient ambiguës sur ce sujet. De cette époque datent le commencement des institutions laïques destinées à la conservation et la valorisation de la mémoire culturelle... et aussi la mentalité de colonie française consentie par beaucoup.

L'existence des bibliothèques suppose la connaissance de l'écriture. Du point de vue chronologique, l'écriture grecque est la première connue dans l'espace roumain, du V^e siècle avant J.-C. jusqu'au VI^e siècle de notre ère, sans interruption.

Après la domination romaine au sud du Danube trois siècles auparavant, la conquête de la Dacie par l'empereur Trajan à l'issue des deux guerres de 101-102 et 105-106 a imposé la langue latine aussi au nord du fleuve. Le nombre d'inscriptions romaines est impressionnant, tant au sud qu'au nord du Danube. Aucune localité roumaine dans laquelle n'ait été découverte au moins une inscription latine. La retraite administrative engagée par l'empereur Aurélien en 271 a provoqué le refuge de la plus grande partie de la population dans des endroits pourvus de fortes défenses naturelles. L'espace nord danubien est resté sans défense militaire pendant un millénaire, condamnant les populations à la lutte pour la survie. Les envahisseurs asiatiques en route vers l'Europe occidentale traversent le pays en vagues successives : Goths, Huns, Gépides, Avars, Bulgares, Slaves, Hongrois, Pécénegues, Coumanes, Tatars, Visigoths, Vandales, Mongols. Face à leurs invasions, les témoignages sont lacunaires. Plusieurs siècles après, les héritiers de ces barbares se mirent à écrire leur histoire avec, au cœur, l'obsédante frustration née du sentiment de leur manque de légitimité historique dans l'espace européen.

Héritage byzantin et domination orthodoxe

Le déclin de l'empire byzantin et la menace de la conquête turque déterminent l'organisation de l'État roumain au nord du Danube. Les nouveaux États roumains sont nés : chrétiens orthodoxes et byzantins, confrontés aux pressions catholiques de la Hongrie et de la Pologne. En 1359, la Métropole orthodoxe de la Valachie est créée, marquant l'apogée de l'influence byzantine dans le siècle. Graduellement, la représentation de l'empereur byzantin dans les Balkans est assumée par les chefs des Roumains et le soutien à l'orthodoxie y devient politique d'État.

Le droit byzantin de soutien de la religion, bien différent du droit occidental, est utilisé par l'Église pour organiser l'enseignement, la culture et l'assistance sociale. C'est ainsi que le développement de l'imprimerie roumaine se fait sous l'autorité de la Métropole pendant tout le Moyen Âge et jusqu'en 1817. À l'initiative laïque en Occident correspond l'initiative religieuse dans l'Europe de l'Est.

Les débuts de l'imprimerie

2008 marquera le cinq centième anniversaire de la parution du premier livre imprimé dans notre pays. Du point de vue de l'histoire du livre occidental, cette date pourrait sembler banale, si l'événement n'était pas lié directement à la politique extérieure et à la diplomatie du roi français Charles VIII. Pour éviter de susciter la haine de ses voisins, celui-ci avait « habillé » son expédition militaire de 1494-1495 en vue d'occuper le royaume de Naples du masque d'une croisade contre les Ottomans. Peu avant cette campagne, le 13 mars 1493, le premier livre en slave, un bréviaire à l'usage des chrétiens orthodoxes des Balkans, est imprimé à Venise par le moine monténégrin Makarie, dans la typographie d'Andrea Toresano, achetée à Nicolas Jensen.

Les Monténégrins, conduits par la dynastie roumaine des rois Noirs

(rom. Negru) du sud du Danube (mieux connue par le nom traduit en serbe Cernojevici), croient au roi français et à son intention de mener la croisade. Ils s'y préparent et en même temps ils achètent la typographie vénitienne aux caractères slaves pour la transférer à Cetinje. Makarie y fait voir la première édition de l'*Octoih*, parue en janvier 1494. Menacé de rester prisonnier dans sa propre conquête, Charles VIII rentre en France en 1495. Au Monténégro, le voïvode (prince) George le Noir est contraint d'abdiquer et d'émigrer à Venise, la ville natale de sa femme. L'imprimeur Makarie est venu en Valachie, dont le voïvode était Radu le Grand, époux de Catalina, originaire du Monténégro et sœur du voïvode George le Noir.

Ce qui ne réussit pas à Cetinje se développe et se consolide à Bucarest : le centre de la résistance spirituelle chrétienne orthodoxe pour les Balkans et les chrétiens du Proche et Moyen Orient. Pendant cinq cents ans, les Roumains assument l'aventure de leur époque. En Roumanie sont imprimés des livres en slave, en grec, en arabe, en turc ; les églises et monastères or-

thodoxes du sud du Danube sont rebâties ou restaurés.

Du fait de l'absence d'un soutien concret de l'Occident, la seule raison d'être des Roumains était alors la conservation de leur intégrité en tant qu'État. Uniques dans les Balkans en ce qui concerne la conservation de la structure de l'État, leur origine latine et leur héritage byzantin, isolés et parfois abandonnés par l'Europe occidentale, les Roumains essayent de trouver leur identité.

Des bibliothèques religieuses aux premières institutions laïques

L'histoire des bibliothèques roumaines appartient inexorablement à ce contexte défavorable. Les livres imprimés grâce à la donation du voïvode dans la période 1508-1830 étaient envoyés à titre gratuit aux bibliothèques des églises et monastères. Les livres étaient inventoriés et gardés par chaque institution religieuse. Nous est

parvenu d'une époque assez tardive (1715) un règlement de la bibliothèque métropolitaine, pris par le Métropolitain de la Valachie, Antim d'Ivir : les livres étaient enregistrés dans un registre-inventaire et mis sous la garde d'un bibliothécaire, et le prêt à domicile s'effectuait sur demande écrite approuvée par le bibliothécaire. Ce règlement servit de modèle à toutes les autres bibliothèques religieuses.

L'organisation d'un système laïque des bibliothèques ne devint réalité qu'en 1831, quand la Constitution du pays fut promulguée. Surnommée le Règlement organique, elle prévoit dans les plus grandes villes du pays, Bucarest et Craiova, l'établissement de deux bibliothèques dans les institutions d'enseignement public, où le rôle de bibliothécaire est tenu par un professeur désigné pour cette tâche.

À Bucarest, la bibliothèque est organisée autour du Collège national Saint-Sava par le transfert des livres des bibliothèques de la Métropole et des plus importants monastères. En 1833 sont adoptées deux lois concernant les deux bibliothèques nouvellement créées : le Règlement de l'école, et le Règlement de la censure, qui prévoit l'obligation pour les imprimeurs d'envoyer à la bibliothèque Saint-Sava cinq exemplaires de tous les livres imprimés et un exemplaire de chaque numéro de périodique, en vue d'obtenir le droit d'imprimer, mais aussi pour développer les collections.

Le 5 octobre 1836 est publié le Règlement d'organisation et de fonctionnement de la bibliothèque, par lequel la double fonction de la nouvelle institution est réglementée : bibliothèque scolaire et bibliothèque publique, mais sans prêt à domicile. L'ouverture officielle a lieu le 8 juin 1838. Le fonds, d'approximativement 10 000 volumes provenant du patrimoine de la Métropole, de la bibliothèque Mavrocordat (l'abbé Sevin annonçait le 16 avril 1729 au ministre Maurepas qu'il était impossible de résister à la concurrence du prince Nicolae Mavrocordat qui achetait tout ce qui se trouvait à vendre), et de la collection du savant français Sonnini Manoncourt, était catalogué selon les langues, et à l'intérieur de chaque groupe linguistique, par domaines, en utilisant en partie la

classification du bibliographe Jacques-Charles Brunet. Le catalogue de la bibliothèque est imprimé en deux volumes en 1846 et 1847.

Des bibliothèques départementales

L'apparition de ces deux grandes bibliothèques stimule l'établissement d'un réseau de bibliothèques départementales. En 1840, le ministère de l'Intérieur demande aux préfets d'établir des bibliothèques publiques dans les écoles principales des chefs-lieux des départements. L'unification des principautés roumaines, la Valachie et la Moldavie, avec le soutien direct de la France et de l'empereur Napoléon III, en 1859 est un moment historique important.

La réorganisation administrative du pays suscite aussi la réforme des bibliothèques. En 1864 est promulguée la loi des bibliothèques, dénommée le Règlement des bibliothèques publiques, qui stipulait entre autres la transformation de la bibliothèque Saint-Sava en Bibliothèque publique centrale ou Bibliothèque centrale d'État, avec une fonction de référence pour toutes les bibliothèques publiques et scolaires de la région historique de jadis, la Valachie. Le service de la lecture publique est gratuit et le prêt à domicile est introduit. La nouvelle bibliothèque occupait le Palais de l'Académie récemment bâti, aujourd'hui l'université de Bucarest.

En 1862 est adoptée la loi sur la presse, sur le modèle imposé par la Révolution française. La loi garantit le droit de la propriété intellectuelle et fait obligation aux imprimeurs de donner des livres à titre gratuit à la Bibliothèque centrale.

L'Académie roumaine

L'activité de la Bibliothèque publique centrale de Bucarest cesse en 1901 quand tout le patrimoine des publications du domaine public est transféré à la bibliothèque de l'Académie roumaine, institution qui avait le statut de fondation culturelle. C'était bien

sûr un abus, mais l'intérêt scientifique était indéniable. L'Académie roumaine a réussi à attirer les plus valeureux bibliographes du pays. La mise en œuvre de la décision de l'Académie de publier la *Bibliographie roumaine des livres rares et précieux imprimés de 1508 à 1830* était devenue une nécessité pressante. L'idée et le plan de l'œuvre, exposés dans un article un peu caustique, venaient du bibliographe français Émile Picot. L'orgueil blessé de l'Académie roumaine imposa que la publication de cette bibliographie ne se fasse qu'avec le seul apport des spécialistes roumains. Cependant, la description bibliographique proposée par Émile Picot fut assumée en entier, avec quelques compléments inspirés par la fameuse bibliographie grecque d'Émile Legrand. Le concept roumain de la bibliographie roumaine ancienne est présenté en 1895.

Renaissance de la Bibliothèque centrale

Les auteurs avaient eu besoin, pour la réaliser, du fonds des livres rares et précieux appartenant à la Bibliothèque publique centrale de Bucarest. La disparition de la bibliothèque publique de Bucarest a bien intrigué l'opinion publique. De grandes personnalités culturelles, Mircea Eliade, Nicolae Iorga, Camil Petrescu, etc., ont réclamé à la mairie la reconstitution de la bibliothèque de la ville, qui est finalement mise en œuvre en 1935 dans un espace impropre, avec un fonds de 5 000 volumes provenant de diverses donations.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1946, la bibliothèque reste fermée. Elle reprend ensuite son activité, mais en ne conservant qu'un rôle secondaire pour le service de la lecture publique de Bucarest.

La réorganisation administrative de Bucarest sur un modèle issu de l'occupation soviétique, conduit à l'apparition de huit bibliothèques d'arrondissement, totalement indépendantes, chacune avec ses filiales. Au total, 95 bibliothèques publiques desservent la ville. Mais les espaces destinés aux bibliothèques étaient impropres ; pour

la majorité d'entre eux c'étaient des restaurants transformés du jour au lendemain en bibliothèques par décision du Conseil populaire de Bucarest. Il fallut consentir des efforts immenses parce que tout manquait : les fonds de livres, les fournitures, le personnel qualifié. Cette période fut tragique : le cantonnement des troupes soviétiques dans le pays, le paiement de lourds dommages de guerre, l'acquittement des dommages pour les propriétés étrangères nationalisées en 1948, et la grande sécheresse de 1946-1947 conduisirent le pays à la famine.

Développements

Les bibliothécaires et les bibliothèques prirent ensuite une part active au processus d'alphabétisation : plus de 42 % de la population de la ville était illettrée, et la moyenne du pays se situait entre 69 et 72 %.

En 1968, à Bucarest, sont supprimées les bibliothèques publiques d'arrondissement, transformées en filiales

de la bibliothèque municipale de Bucarest où sont concentrés les services d'acquisition de livres, financiers et comptables, administratifs, de catalogage et de classification. La même année, la Bibliothèque centrale s'installe dans l'immeuble où elle se trouve aujourd'hui. Le développement de la BMB a été affecté pendant la dernière décennie du régime communiste, quand plus de dix filiales ont été démolies sans qu'aucun édifice nouveau ne soit bâti, et aussi après 1989, quand l'institution a été obligée de rétrocéder plus de vingt immeubles à leurs anciens propriétaires. Nous avons alors assisté à l'inverse du processus d'antan, parce que presque tous les immeubles rétrocédés sont devenus de nouveau des restaurants.

Malheureusement, si le régime communiste a contribué au développement des bibliothèques, il s'est arrêté à l'étape la plus importante, celle de la construction de nouvelles bibliothèques. Pendant les deux siècles de modernisation de l'État après 1800, n'a été bâti à Bucarest qu'un unique

espace de bibliothèque ayant cette destination dès l'origine : en 1935, la bibliothèque de l'Académie roumaine, par l'architecte Duiliu Marcu.

Aujourd'hui, le développement des bibliothèques roumaines implique la récupération des décalages historiques et l'adaptation aux défis contemporains. Dans le cas de la BMB, la construction d'un nouvel établissement central, mais aussi de bien d'autres localisations pour les filiales dans les différents arrondissements de la ville, sont nécessaires, de même que la recherche des réponses aux interrogations du présent et de l'avenir en tenant compte de la tradition.

L'influence française en Roumanie est une réalité historique qui a modelé pendant un siècle et demi la législation, les institutions publiques centrales et locales, ainsi que l'enseignement. Nous considérons qu'il n'est pas raisonnable de répéter des expériences déjà faites ou de nous révolter contre la tradition par simple esprit de fronde. En ce sens, j'ai eu la chance, en tant que ministre secrétaire d'État

à la Culture et aux Cultes, de pouvoir rédiger la loi sur les bibliothèques de 2002 avec le soutien d'une Commission nationale sur le modèle français et d'adopter, grâce à la générosité de Jean-Noël Jeanneney, alors président de la Bibliothèque nationale de France, le système Rameau. Très récemment, nous avons pu aussi adopter le système d'eurocertification I&D, avec l'apport de l'ADBS*, d'établir un protocole de collaboration avec Thierry Grognet, directeur de la Bibliothèque publique d'information, basé sur l'audit effectué par Dominique Sprenger à notre demande ; nous avons également sollicité Dominique Arot pour devenir membre de l'ABF, et nous avons bénéficié en 1999 du soutien d'Aline Girard-Billon pour l'organisation d'une bibliothèque pour les aveugles.

Pour le présent, en vue de développer notre bibliothèque virtuelle, nous avons pris comme modèle Gallica. En

Roumanie, malheureusement, aucune politique francophone cohérente ne peut être identifiée et ce que nous venons de mentionner représente le résultat des seuls efforts professionnels des quelques spécialistes français de soutien aux bibliothèques roumaines.

D'autres bibliothèques à Bucarest

Parmi les bibliothèques bucares-toises historiquement importantes, nous pouvons mentionner : la bibliothèque de l'Académie roumaine, ouverte officiellement le 10 novembre 1898, la bibliothèque de la faculté de médecine, établie par le médecin et professeur français Carol Davila en 1875 avec 6 826 volumes, la bibliothèque de la Fondation royale, inaugurée officiellement le 14 mars 1895 et possédant un fonds de 3 400 livres, enfin la bibliothèque administrative de la ville de Bucarest, ouverte le 17 janvier 1842.

L'histoire des bibliothèques roumaines doit être écrite non seulement pour se réapproprier le passé, mais aussi l'histoire d'un domaine particulier et l'Histoire en général. Pour nous, c'est en même temps une certitude et un espoir. Aujourd'hui, les intérêts franco-roumains sont communs ; demain, le destin franco-roumain sera également commun, il nous incombe de l'espérer hors de toute mesure. ●

Décembre 2007

* Et spécialement de Laurence Dapont et Claudine Masse, Jean Meyriat, Jean Michel, Éric Sutter et Sophie Ranjard.